

# Rapport d'activités

## Pôle Cohésion Sociale

***SERVICE ACCUEIL DE JOUR, ECOUTE ET PREVENTION  
dédié aux femmes victimes de violences conjugales  
et/ou intrafamiliales et à leurs enfants***



**Siège social**

146 D rue de Lorient  
CS 64418  
35044 RENNES CEDEX  
Tél. 02 99 59 60 01  
Fax 02 99 59 24 28  
[siege@asfad.fr](mailto:siege@asfad.fr)

Année 2024

# SOMMAIRE

<b>1. L'ASFAD</b> .....	3
1.1. Présentation générale de l'Asfad .....	3
1.2. La raison d'être de l'Asfad.....	3
<b>2. LE POLE COHESION SOCIALE</b> .....	4
2.1. Présentation générale du Pôle Cohésion Sociale .....	4
2.2. Les chiffres clés.....	5
<b>3. LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR, D'ECOUTE ET DE PRÉVENTION</b> .....	6
<b>3.1. L'Accueil de jour</b> .....	7
3.1.1 L'accessibilité au service et moyens humains .....	7
3.1.2 L'accueil collectif, dit aussi « espace partagé ».....	8
3.1.3 Le soutien psychologique .....	11
<b>3.2. L'Ecoute</b> .....	11
3.2.1. Une écoute accessible 24h/24 et 7j/7 pour les femmes du département .....	11
3.2.2 Les mises en sécurité en augmentation alors que les places diminuent .....	13
<b>3.3. La prévention aux violences conjugales-intrafamiliales</b> .....	15
3.3.1. Un service de prévention pour lutter contre les violences faites aux femmes .....	15
3.3.2. Un outil de prévention en déploiement : « <i>Est-ce aimer ?</i> » .....	16
3.3.3. Les formations réalisées en 2024.....	18
<b>4. LES FINANCEMENTS</b> .....	18
<b>5. LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024</b> .....	19
<b>6. LA FEUILLE DE ROUTE 2025</b> .....	20
6.1 Le développement du pouvoir d'agir des femmes .....	20
6.2 Le déploiement de la « Mission Prévention ».....	20
6.3 La stabilisation de nos missions via l'application du projet de service .....	20
6.4 Le développement de l'accompagnement à la parentalité .....	21

# 1. L'ASFAD

## 1.1. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise à but non-lucratif, laïque, militante, qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales. Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, le développement social local et durable, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

### Quelques éléments chiffrés 2024 :

- 181 salarié.es en CDI au 31/12 représentant 169 ETP
- 48 salarié.es en CDDI chantier d'insertion au 31/12
- Budget 2024 : 13, 2 M€
- 17 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 26 bénévoles d'intervention en 2024

## 1.2. La raison d'être de l'Asfad

Le projet associatif 2022-2027 de l'association pose les valeurs, la vision, l'identité de l'association et ses missions.

Pour consulter le projet associatif : <https://www.asfad.fr/lasfad/projet-associatif/>



### Les valeurs de l'Asfad :

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discriminations à sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

### La vision de l'Asfad :

Être acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

### L'identité :

Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et solidaire, de développement social, local et durable.

## Les missions :

Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

## 2. LE POLE COHESION SOCIALE

### 2.1. Présentation générale du Pôle Cohésion Sociale

Le Pôle Cohésion Sociale regroupe les activités d'hébergement et de logement à travers le Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et les 2 maisons relais Olympes de Gouges et Anne de Bretagne. Sont également rattachées à ce pôle des activités sans hébergement :

- L'Accueil de Jour, d'Ecoute et de Prévention dédié aux femmes victimes de violences conjugales
- Les Intervenants sociaux en Commissariat et Gendarmerie (ISCG)
- La mission Droits des étrangers et droit international de la famille

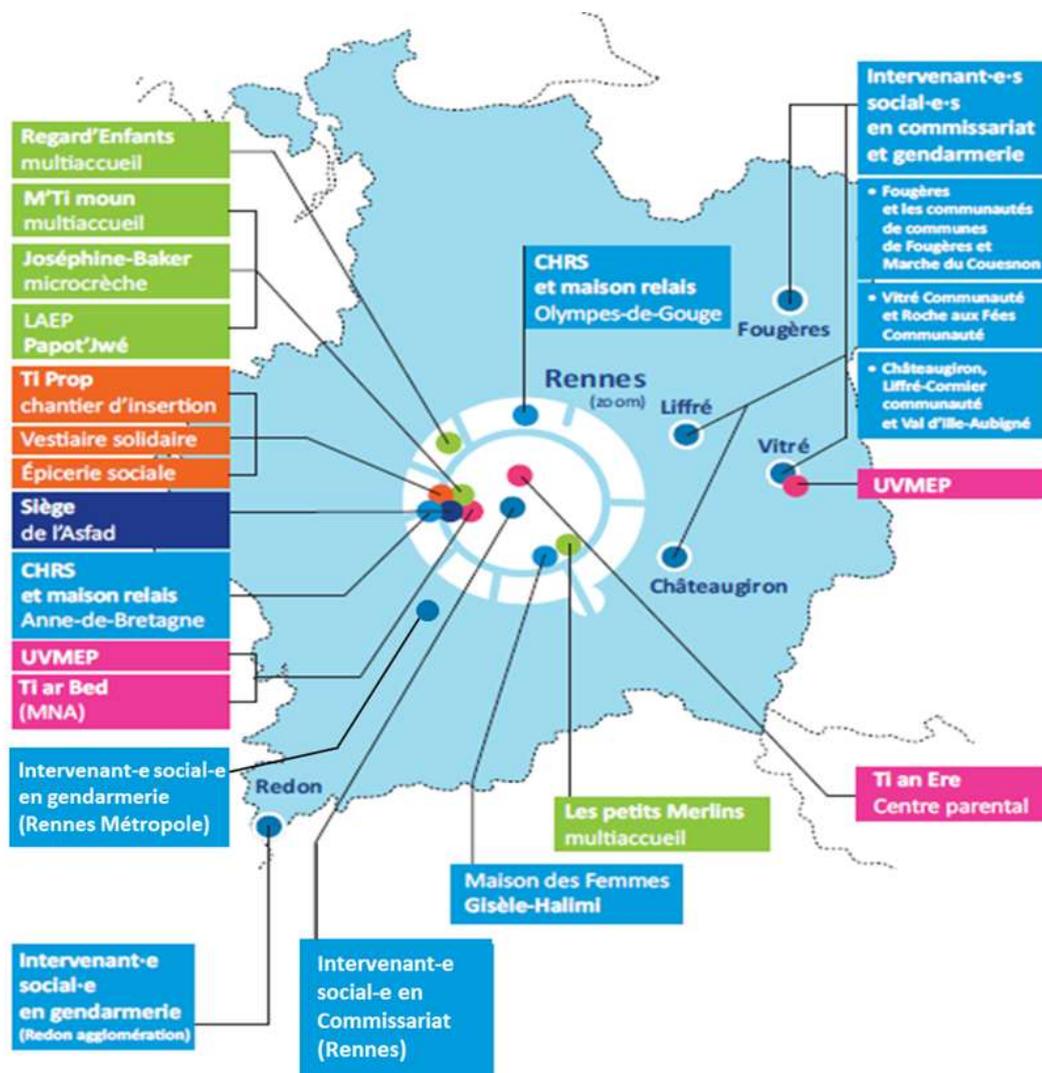
Activités du Pôle :

Pôle Cohésion Sociale

Pôle Petite Enfance

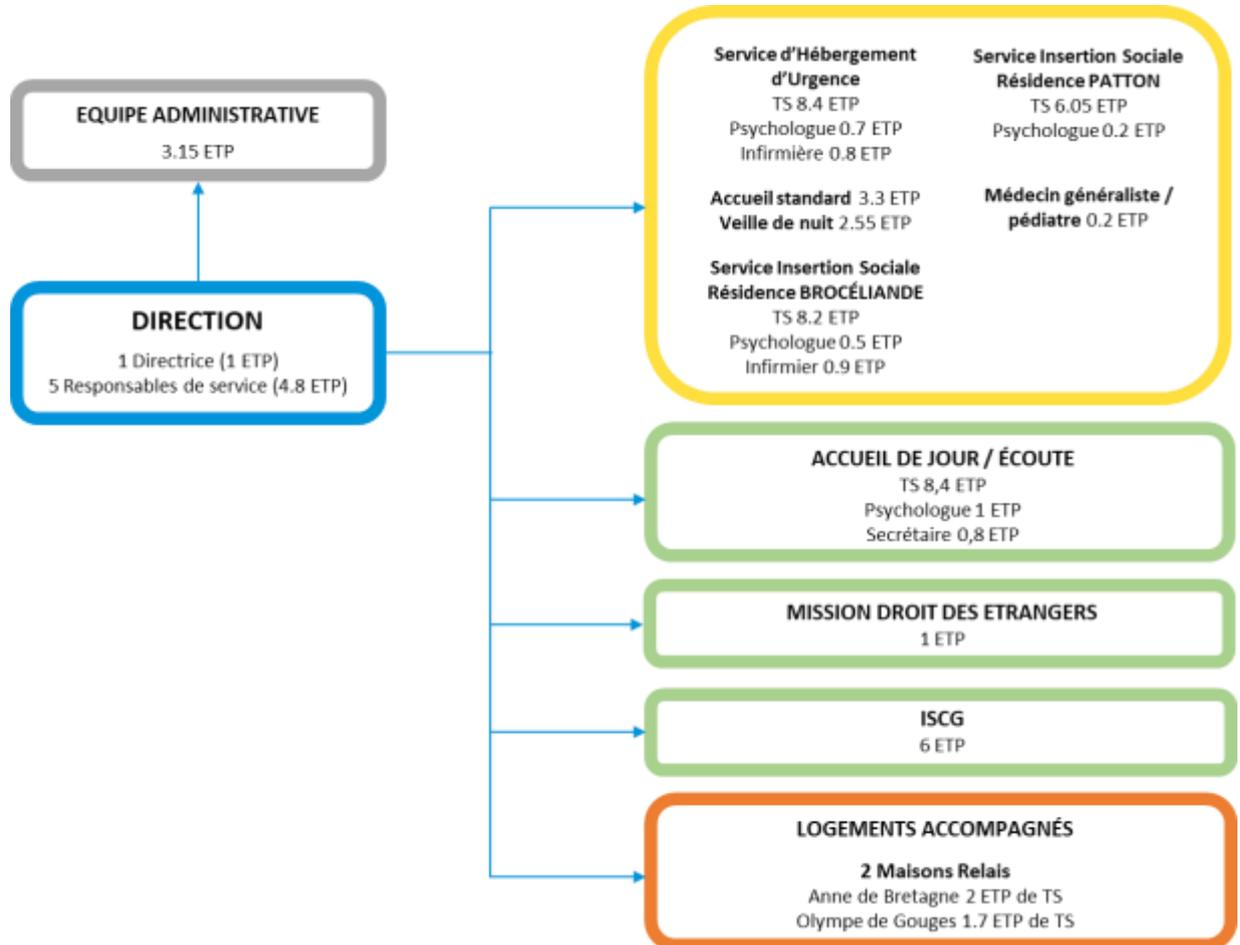
Pôle Protection de l'Enfance

Pôle Insertion socio-professionnelle



## ORGANIGRAMME DU PÔLE COHÉSION SOCIALE 2024

Bien que chaque service ou établissement de ce pôle accueille et accompagne un public qui lui est spécifique, en raison de leurs missions propres, nous pouvons dire que la problématique des violences conjugales et intrafamiliales traverse tous les services.



### 2.2. Les chiffres clés

	Accueil de jour	Ecoute
Nombre de passages des femmes	2 889	
Nombre de passages d'enfants	432	
Nombre d'entretiens réalisés par les pros de l'ADJ	963	
Nombre d'entretiens réalisés par le psychologue	861	
Nombre d'appels entrants		5 153
Nombre d'appels manqués		2 831
Nombre de femmes accueillies et/ou accompagnées	1 257	
Nombre de mises en sécurité réalisées	117	
Nombre de mises en sécurité sans solution	241	
Nombre d'ETP fin 2024	11,20 ETP	

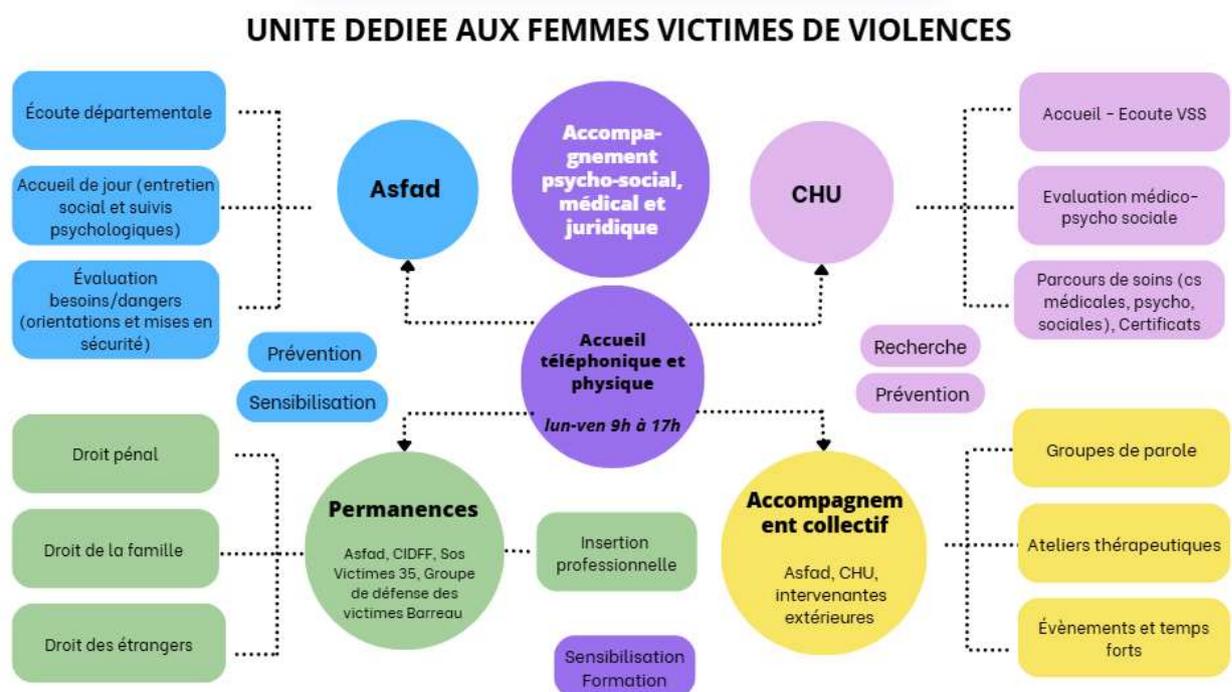
### 3. LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR, D'ECOUTE ET DE PREVENTION

#### INTRODUCTION

Le service d'Accueil de jour, d'Ecoute et de Prévention aux violences conjugales de l'Asfad s'est installé le 9 octobre 2023 au sein de la Maison des femmes Gisèle-Halimi pour étendre ses activités, tant en termes d'horaires, que d'offre de services, dans le seul but de mieux répondre aux besoins d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales en forte augmentation depuis 2020. L'équipe hospitalière du CHU Sud et les partenaires justice s'y sont installés peu de temps après pour une ouverture officielle de la structure le 23 novembre 2023. Ce projet est l'œuvre d'un co-portage entre l'Asfad et le CHU de Rennes, soutenu par la Ville de Rennes et les partenaires afin de pouvoir proposer une offre de service diversifiée et complémentaire en réponse aux besoins identifiés des femmes victimes de violences et de leurs enfants. Ainsi, la Maison des femmes Gisèle-Halimi propose de l'accompagnement via l'écoute, du soin, du suivi psychologique, judiciaire, des ateliers thérapeutiques de reconstruction, des groupes de paroles, et de l'aide au retour à l'emploi, via un partenariat étroit et pluridisciplinaire avec le CIDFF 35, SOS Victimes 35, les avoca.tes du groupe de défense des victimes du barreau de Rennes et le Planning familial 35.



2024 fut la première année pleine de fonctionnement du service au sein de la Maison des femmes Gisèle-Halimi. Les axes de travail prioritaires furent la finalisation du projet de service 2025-2029, la stabilisation des activités existantes et un travail de coopération intramuros avec l'équipe hospitalière du CHU Sud et les partenaires.



### 3.1. L'Accueil de jour

#### 3.1.1 L'accessibilité au service et moyens humains

Horaires d'ouverture de l'accueil de jour et entretiens d'écoute 2024*		
Modalités d'accueil et d'accompagnement	Nb. De jours d'ouverture par semaine	Horaires d'ouverture
<b>Accueil de jour collectif</b> (accès cuisine, salon, buanderie, espace enfants, douche, bibliothèque, coin multimédia, jardin et pièce de repos)	3 jours	9h30 - 16h30
<b>Entretiens d'écoute SANS RDV</b> (recueil des 1ers besoins, suivi, aide à l'accès aux droits et orientations)	3 jours	9h30-17h00
<b>Entretiens d'écoute SUR RDV</b> (accompagnement et suivi via l'écoute, accès à l'information, aux droits et orientations)	Mardis	9h00-17h00
	5 soirées du lundi au vendredi	17h00-19h00

\*En dehors de ces amplitudes horaires la Ligne d'Ecoute départementale est gérée par la permanence sociale du CHRS de l'Asfad (le soir à partir de 19h, les WE et fériés) afin de garantir une continuité d'activité 24h/24h et 7j/7j.

**Nombre total de demi-journées d'ouverture du service d'Accueil, d'Ecoute et de Prévention = 504**

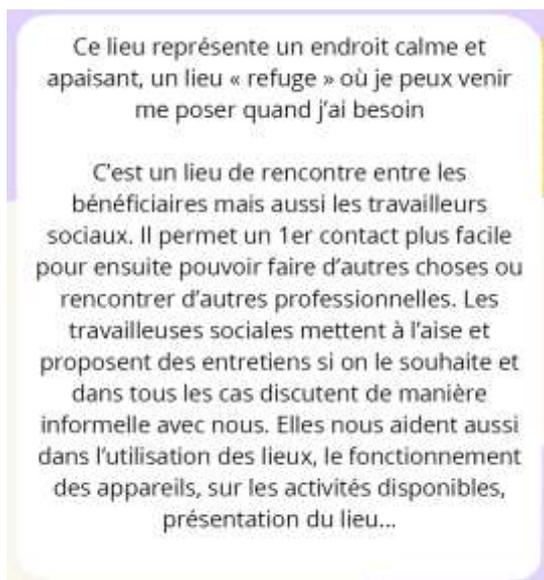
**Nombre total de demi-journées d'ouverture de l'espace collectif de l'Accueil de jour = 304\***

Les Ressources humaines sur le service en 2024		
Professionnel-le-s en poste	Effectif	ETP
Travailleur.euse.s sociaux.ales*	9	8,4 ETP
Psychologue	1	1 ETP
Cheffe de service	1	1 ETP
Secrétaire	1	0,80 ETP
<b>TOTAL RH</b>	<b>12</b>	<b>11,2 ETP</b>

\* Qualification : Educatrice.eur.s spécialisé.e.s, Assistante de service sociale, Educatrices de jeunes enfants, Monitrice-éducatrice

#### \*ZOOM sur la réorganisation des horaires d'accueil du service en août 2024

*En raison d'une importante fréquentation de l'accueil de jour et d'une trop forte affluence entre janvier et juin 2024, l'activité de l'accueil collectif et les suivis en entretiens SUR RDV ont momentanément été ralentis entre le 23 juin et le 4 août, afin de permettre au service de se réorganiser pour renforcer l'activité de l'accueil de jour SANS RDV. Ainsi, depuis le 5 août 2024, l'accueil collectif est désormais fermé les mardis afin de prioriser la prise de RDV et de renforcer les ressources humaines les lundis, mercredis et vendredis (journées d'affluence les plus importantes) sur l'accueil SANS RDV et les services en accès libres.*



### 3.1.2 L'accueil collectif, dit aussi « espace partagé »

➤ **Les différents services proposés :**

L'accueil collectif (dit aussi l'espace partagé) via l'Accueil de jour peut répondre à plusieurs besoins, depuis celui de faire une lessive à celui de trouver une pièce où se reposer. On y trouve également un accès à une cuisine équipée, un salon, une pièce de repos, une salle de jeux... En 2024, une bibliothèque et un coin multimédia ont également été aménagés afin de compléter l'offre de services. En toile de fond, c'est un



espace thérapeutique en soi et de mise en relation des femmes confrontées à des problématiques semblables. C'est également par cette porte d'entrée que l'équipe de professionnel.les peut rencontrer les enfants pour leur proposer un accueil, voire une écoute. Un.e professionnel.le formé.e veille constamment à la façon dont la parole circule, coordonne le déroulement de la journée, anime l'espace et peut orienter



les femmes en fonction de leurs problématiques spécifiques. L'accueil collectif ouvre sur la question des pairs, mais n'est pas un lieu où parler en clair des violences vécues. L'objectif est plutôt de mettre en relation et d'ouvrir sur des solutions, le positif. Il pourra également être proposé à la femme, et à sa demande, d'être

reçue en entretien d'écoute, d'intégrer un groupe de parole ou une activité thérapeutique.

Activité de l'Accueil de jour en 2024		
	2023	2024
Nombre d'accueil de femmes (nombre de passages)	1097	2889
Nombre d'accueil d'enfants (nombre de passages)	240	432
Nombre de personnes ayant fréquenté l'accueil collectif	1337	3321
Nombre d'entretiens SANS RDV réalisés par les TS	684	963
Nombre d'entretiens SUR RDV réalisés par les TS	95	398
Nombre d'entretiens réalisés par le psychologue	429	861

En 2024, ce sont **3 321 accueils réalisés** sur l'Accueil de jour, soit **2 889 passages de femmes** et **432 passages d'enfants** qui ont été reçus sur l'accueil collectif (vs espace partagé) et/ou en entretien individuel. **2 757 femmes ont bénéficié des différents services qu'offre l'Accueil de jour (salon, cuisine, buanderie, douche, pièce de repos...)**, et **1361 entretiens (SANS et SUR RDV) d'écoute sociale** ont été réalisés.

➤ **Les ateliers « Un temps pour soi » :**

Les ateliers « Un temps pour soi », à visée thérapeutique, font partie intégrante de l'offre de service de l'Accueil de jour. Ils ont été pensés par les professionnel-le-s pour travailler sur la dimension collective et l'estime de soi. Animés par les travailleuses sociales du service, les objectifs sont multiples :

- Créer du lien social ;
- Développer la dynamique collective et la pair-aidance ;
- Revaloriser les compétences dites soft skills ;
- Renouer avec le sentiment d'efficacité personnelle ;
- Recouvrer la confiance en soi et l'estime de soi ;
- Réapprendre à aimer faire pour soi ;
- Se permettre d'être soi en oubliant la raison pour laquelle on est venu ;
- Partager et échange des moments agréables avec d'autres femmes.

En 2024, différents ateliers « Un temps pour soi » ou temps forts ont pu être proposés aux femmes :

- 1 après-midi galette des Reines ;
- 1 atelier crêpes pour la chandeleur ;
- 1 atelier manucure ;
- 3 ateliers bien-être proposés par des esthéticiennes d'Yves Rocher ;
- 4 ateliers « Femmes au premier » avec l'association Femmes et cinéma pour aborder la place de la femme dans les différents métiers du cinéma et apprendre des techniques de tournage (projet poursuivi en 2025) ;
- 1 atelier peinture ;
- 1 journée de gratuité : distribution de dons de jouets, livres, vêtements et produits de beauté ;
- 1 atelier jardinage ;
- 1 fête de fin d'année avec ateliers cuisine, buffet, espace loisirs créatifs et jeux de société.



- **2 222** entretiens individualisés en accueil physique ont été réalisés par les travailleur.euses social.es et le psychologue en 2024.
- **5153** écoutes via la ligne départementale.



L'accompagnement individuel proposé peut se faire sous différentes modalités et peut être croisé selon les besoins ou demandes des femmes qui souhaitent s'en saisir :

- Via **l'écoute téléphonique** ;
- Via les **entretiens sans rendez-vous** ;
- Via les **entretiens sur rendez-vous** ;
- Via des **entretiens avec le psychologue**.

Sur orientation : il faut dans la majorité des cas qu'une femme qui en fait la demande pour elle ou son enfant, soit déjà accompagnée individuellement par le service avant de rencontrer le psychologue.

Sans orientation : dans le cas où la femme ou l'enfant bénéficiant d'une mise en sécurité en dispositif hôtelier le demanderait.

#### ➤ **Les groupes de paroles :**

Jusqu'en 2024, deux groupes étaient co-animés par un psychologue et un.e travailleur.euse social.e :

- Un groupe qui s'adressait aux femmes victimes de violences conjugales ;
- Un groupe qui s'adressait aux mères victimes de violences conjugales.

Avec l'installation du service à la Maison des femmes Gisèle-Halimi, plusieurs facteurs ont contribué à une évolution des besoins des femmes accompagnées entraînant progressivement la désertion des groupes de parole :

- L'offre de service s'est considérablement étoffée en termes de propositions collectives à visée thérapeutique, via les moyens déployés pour l'écoute et les ateliers d'expression artistique. Précédemment, nos groupes de paroles étaient les seuls espaces collectifs proposés aux femmes pour échanger de leurs problématiques ;
- Pour les femmes qui ont suivi le déménagement de l'Accueil de Jour, rue de Lorient, jusqu'à la Maison des femmes Gisèle-Halimi, la somme d'informations à leur renseigner a largement contribué à ce que la communication sur les groupes de paroles, par rapport aux nouveautés, soit moins performante ;
- La nouvelle localisation de notre service à la Maison de femmes Gisèle Halimi dans un quartier politique de la ville de Rennes, a eu pour effet d'être un frein à la fréquentation des groupes de parole positionnés en soirée. Certaines femmes ont témoigné de leur insécurité à se déplacer sur ce quartier, notamment le soir ;
- L'offre de groupes de paroles sur le territoire s'est également étayée, notamment s'agissant des mères victimes, ce qui a aussi contribué à une baisse d'intérêt pour ce que nous proposons.

Face à ce constat et après un diagnostic auprès des personnes accompagnées, le choix a été de mettre en pause les groupes de paroles dédiés aux violences conjugales, afin de retravailler un nouveau format. Fin 2025, nous reviendrons avec de nouvelles propositions qui répondront mieux et en meilleure complémentarité avec les autres propositions de la Maison des Femmes Gisèle Halimi.

### 3.1.3 Le soutien psychologique

Les missions du psychologue du service :

- Accompagner psychologiquement les femmes et leurs enfants dans le cadre du service d'accueil de jour ou de mises en sécurité en dispositif hôtelier **(0,70 ETP)** ;
- Animer les réunions cliniques hebdomadaires auprès de l'équipe des travailleurs et travailleur.euses social.es, à raison de 1h30 chaque semaine, permettant aux professionnel.les de bénéficier d'éclairages théoriques et cliniques sur les situations rencontrées et participer activement aux réunions de fonctionnement animées par la Cheffe de service **(0,10 ETP)** ;
- Intervenir dans le cadre de la mission prévention à partir de l'outil « *Est-ce Aimer ?* » pour former et sensibiliser le plus largement possible aux violences conjugales **(0,06 ETP)** ;
- Prendre part au co-développement du projet de l'ouverture de la Maison des Femmes Gisèle-Halimi (réunion de concertation avec le CHU et animation des séminaires) **(0,06 ETP)** ;
- Co-animer les deux groupes de parole mensuels **(0,04 ETP)** ;
- Porter une veille sur l'offre de formation adéquate pour faire évoluer les compétences de l'équipe, participer aux temps institutionnels et aux séances d'analyse de pratiques du collectif psychologues de l'Asfad **(0,04 ETP)**.



<b>Répartition du temps de travail du psychologue (1 ETP)</b>					
<b>70%</b>	<b>10%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>
<i>Accompagnement psychologique des femmes et leurs enfants</i>	<i>Réunions d'équipe hebdomadaires</i>	<i>Mission prévention</i>	<i>Projet Global MDF GH</i>	<i>Groupes de parole</i>	<i>Temps Institutionnels Asfad</i>

Dans le cadre de ces accompagnements psychologiques, quelques chiffres clés :

<b>Le suivi psychologique – Chiffres clés en 2024</b>				
<b>62</b>	<b>13</b>	<b>861</b>	<b>75</b>	<b>38</b>
<i>57 Femmes et 5 enfants reçus en entretien</i>	<i>Séances en moyenne par femmes</i>	<i>Entretiens de suivi psychologique réalisés</i>	<i>Enfants en bénéfice secondaire</i>	<i>Ans en moyenne (2 à 73 ans)</i>

## 3.2. L'Ecoute

### 3.2.1. Une écoute accessible 24h/24 et 7j/7 pour les femmes du département

La ligne d'écoute téléphonique est accessible 24h/24 et 7j/7. Elle est tenue par des professionnel.les formé.es de 8h00 à 22h00 du lundi au dimanche (de 8h à 9h et de 19h à 22h par les travailleurs.euses sociales du CHRS de l'Asfad), et le relais est pris entre 22h00 et 8h00 par l'équipe de veille de nuit du CHRS de l'Asfad.

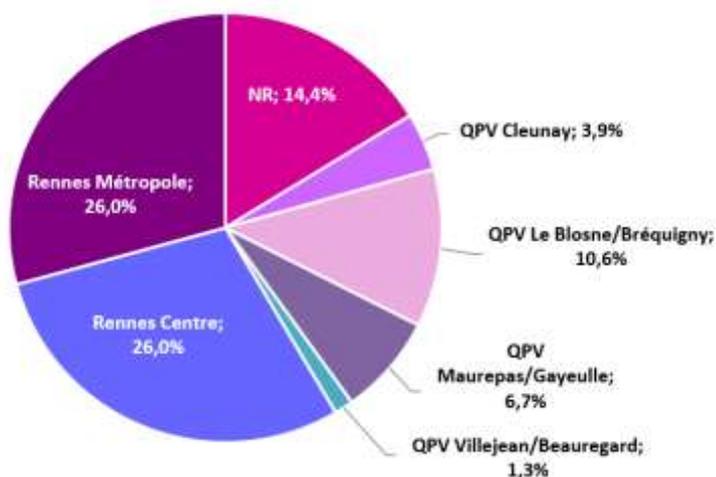
Elle est la principale porte d'entrée des femmes et des enfants accompagnés par le service. D'une part, elle est un premier canal pour certaines personnes pour s'informer, s'éduquer et se sensibiliser sur les violences qu'elles vivent. D'autre part, en cas de danger grave et imminent, c'est également un moyen de se mettre à l'abri des violences.



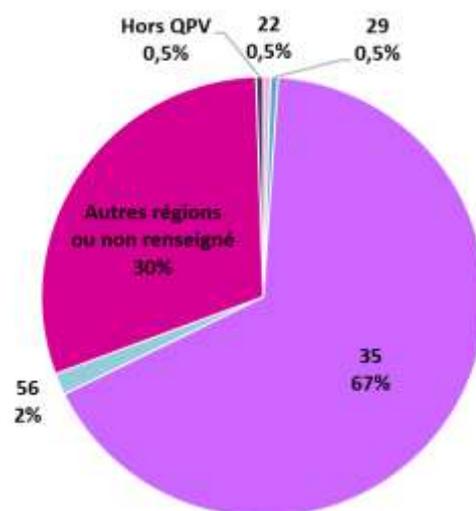
Activité de la Ligne d'écoute départementale en 2024		
	2023	2024
Nombre d'appels	4 033	5 153
Nombre d'appels manqués	Non renseigné	2 831
Nombre d'ouverture de dossier	1 256	1 257
Nombre de demande de MES	Non renseigné	358
Nombre de ménage mis en sécurité sur Rennes métropole	201 (253 ménages sur le 35)	117
Nombre de personnes mises en sécurité sur Rennes métropole	365	298
Nombre de femmes et d'enfants mises en sécurité via la FNSF	11	62

La baisse du nombre de ménages mis en sécurité entre 2022 et 2024 s'explique par le fait qu'à partir de septembre 2023, l'Etat a plafonné le nombre de nuitées hôtelières pour l'ensemble des publics, y compris pour les femmes victimes de violence. En 2024, nous avons eu autant, sinon plus, de demandes de mise en sécurité sans pouvoir proposer de solutions.

Localisation des appels sur les quartiers politiques de la ville et de la métropole



Localisation des appels entrants sur la ligne d'écoute départementale dédiée aux femmes VC/VIF



### 3.2.2 Les mises en sécurité en augmentation alors que les places diminuent

#### ➤ Etat des mises en sécurité via le 115

Dans le cas où un.e écoutant.e évalue une situation de danger grave et imminent, nous pouvons procéder à une mise en sécurité selon un protocole établi par la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) en partenariat étroit avec le 115. Le service intégré, d'accueil et d'orientation (SIAO) d'Ille-et-Vilaine (35), dans le cadre de ses missions, est amené à répondre aux demandes de mises en sécurité, effectuées par le service d'Ecoute de l'Asfad, des personnes victimes de violences conjugales/intrafamiliales, seules ou avec enfants. Celles-ci sont très souvent amenées à quitter le domicile, volontairement et/ou faute de mesure d'éviction de l'auteur des violences. Leur départ s'effectue souvent dans l'urgence et dans un contexte de danger avéré. Leur situation requiert une mise en sécurité immédiate dans un lieu adapté et une prise en charge spécifique. Faute de place suffisante en établissement dédié, la première solution apportée pour répondre au besoin de mises en sécurité urgentes sont de faire appel aux services du 115.

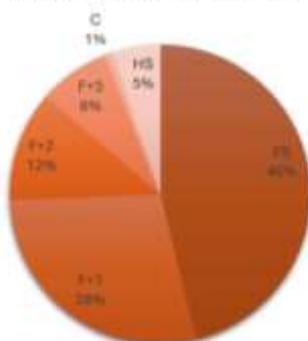
En 2024, la ligne d'écoute de l'Asfad a relevé au total **358 demandes de mises en sécurité**. **Seulement 117 ont pu être honorées** contre 241 qui ne l'ont pas été. Parmi les **241 demandes sans solution** proposées, **134 étaient des nouvelles demandes** de personnes victimes de violences encore inconnues du service et 107 étaient des réitérations de demande, mettant en évidence les nombreuses situations de danger auxquelles les femmes sont exposées et pour lesquelles aucune solution n'a pu être trouvée pour les protéger. **Seulement 1 demande de mise en sécurité sur 3** a été honorée en 2024.

Par ailleurs, 27 femmes avec ou sans enfants n'ont jamais recontacté la ligne d'écoute après un premier refus. Ce qui questionne l'impact psychologique du nonaccès à une prise en charge immédiate et la défiance qui peut s'installer envers le système de protection des victimes.



Source : SI SIAO

Répartition en % des typologies



Source : SI SIAO

Les 117 ménages mis en sécurité se décomposent en plusieurs typologies :

Composition du ménage	Nombre en 2024	Comparaison avec l'année 2023
Femme seule	54	105
Femme + 1 enfant	33	41
Femme + 2 enfants	14	33
Femme + 3 enfants	9	7
Femme + 4 enfants	/	5
Femmes + 5 enfants	/	3
Couple	1	1
Homme seul	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>201</b>

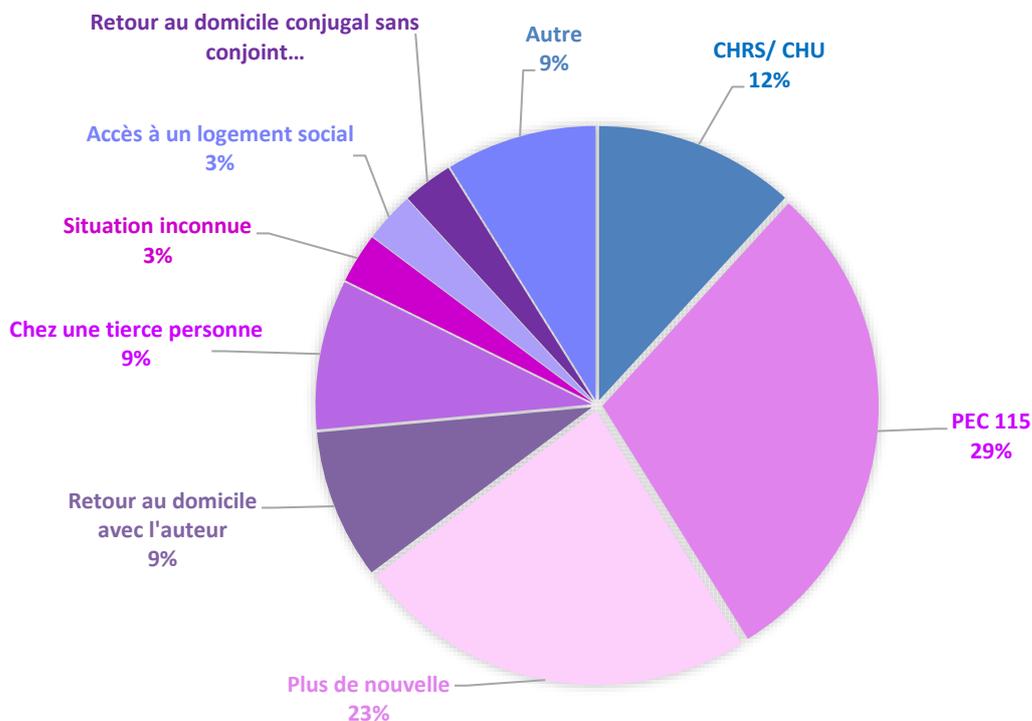
➤ Le recours à la FNSF pour pallier au manque de place de mises en sécurité au 115

Depuis septembre 2023, le nombre de nuitées hôtelières ayant considérablement diminué en même temps que les demandes augmentaient avec une amplification des situations de violences, le service d'Accueil, d'Ecoute et de Prévention de la Maison des femmes Gisèle-Halimi a souvent eu recours au dispositif de la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes, auquel le Pôle Cohésion de l'Asfad est adhérent). Grace à cette fédération, **62 femmes et enfants ont pu bénéficier d'une première protection à l'hôtel via la FNSF**, permettant ainsi de laisser plus de temps aux services du 115 pour trouver une solution d'hébergement. Pour autant, ce dispositif de mise en sécurité à l'hôtel ne peut être sollicité que sur un laps de temps allant de quelques jours à trois semaines maximum et n'est par conséquent qu'une solution temporaire. Malheureusement, toutes les situations de femmes et d'enfants victimes de violences intrafamiliales n'ont pu trouver un aboutissement adapté à la fin de cette prise en charge hôtelière et ont donc été contraints de retourner au domicile, auprès du conjoint violent, ou encore, ne nous ont plus donné de nouvelles. Seulement 10 femmes sur 35 ont pu intégrer ensuite les hôtels du 115 et 4 pour lesquelles une place a été trouvée en établissement dédié (CHRS/Hébergement d'urgence).



Chiffres FNSF 2024	
Nombre de femmes mises en sécurité à l'hôtel	35
Nombre d'enfants mis en sécurité à l'hôtel	27
<b>TOTAL de personnes mises en sécurité via les nuitées hôtelières financées par la FNSF</b>	<b>62</b>

Situation des femmes victimes de violences à la sortie du dispositif de mise en sécurité de la FNSF :

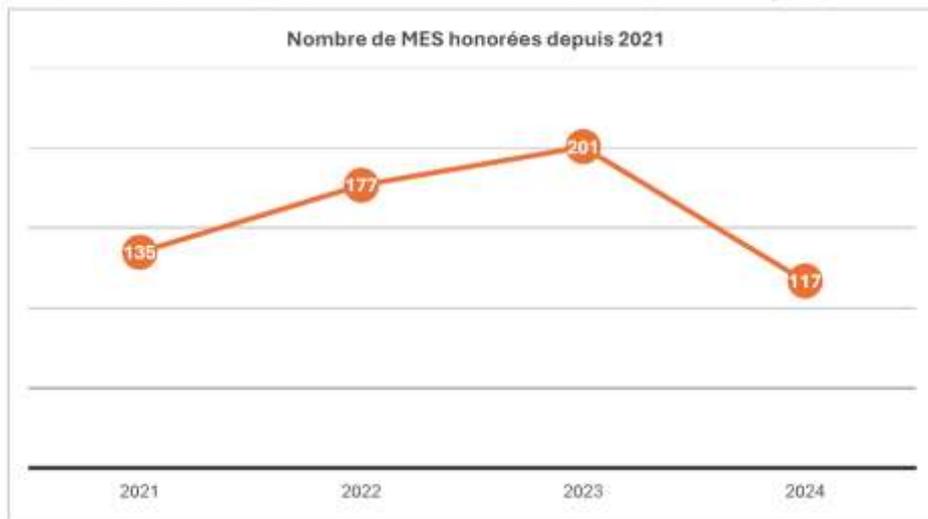


## En résumé, en 2024 :

- Forte **baisse des mises en sécurité honorées** (- 42 %) due à une réduction de place en dispositif hôtelier malgré une demande croissante ;
- Un écart préoccupant entre le nombre de demandes et les prises en charges 115 ;
- Une majorité des demandes sont des **femmes seules ou avec un seul enfant** ;
- Le nombre important d'**enfants exposés aux violences** ;
- Des **solutions d'hébergement parfois inadaptées** dans les hôtels insalubres et non sécurisés ;
- Les **freins au dépôt de plainte** et à l'éviction des conjoints violents, liés à la peur des représailles, à la défiance envers le système judiciaire et aux difficultés de relogement ;
- Un **besoin urgent d'augmenter la capacité d'hébergement** en ajustant le quota de nuitées hôtelières et en développant des structures dédiées pour simplifier les démarches.

Le rapport d'activité du SIAO 35 met déjà en évidence une aggravation de la situation **en 2025 avec 186 demandes non honorées au 28 février**.

A titre informatif, il semble pertinent de voir l'évolution du nombre de prise en charge depuis 4 ans.



Source : SI SIAO

### 3.3. La prévention aux violences conjugales-intrafamiliales

#### 3.3.1. Un service de prévention pour lutter contre les violences faites aux femmes

La prévention aux violences conjugales fait partie des actions incontournables à inscrire dans la lutte contre les violences faites aux femmes. L'OMS en donne une définition relative à la santé, mais la logique reste la même. Prévention signifie prévention du risque, et à ce titre la violence faite aux femmes est considérée comme un danger qu'il est possible de prévenir, et ce à trois niveaux :

- La **prévention primaire** intervient le plus tôt possible, largement en amont des premiers signes de violence. Il s'agit de former des individus qui sont à priori départis de violences conjugales ou intrafamiliales, et idéalement tôt dans leur développement (ex. écoles) ;
- La **prévention secondaire** consiste à intervenir sur les stades précoces de l'évolution d'une situation « violentogène », le plus fréquemment après un dépistage précoce (ex : public enfant concerné par les violences conjugales des parents) ;

- La **prévention tertiaire** agit sur les complications entraînées par la situation de violences installée. C'est le cœur de cible de l'Asfad et du service. Il s'agit de limiter son aggravation ou son développement, la violence étant déjà apparue, voire installée, à ce niveau de prévention.

Ainsi, lorsque nous indiquons « prévention tout public » ici, nous faisons référence à la prévention primaire et secondaire.

### 3.3.2. Un outil de prévention en déploiement : « Est-ce aimer ? »

#### ➤ Présentation de l'outil

En 2019, des professionnel.les de l'Accueil de jour-Ecoute ont finalisé la création d'un outil de prévention sous la forme d'un jeu intitulé « Est-ce aimer ? ». Ils.elles se sont inspiré.es de leurs expériences professionnelles et des témoignages de femmes qu'ils.elles ont accompagnés pour le concevoir. Concrètement, « Est-ce aimer ? » est un outil de prévention qui permet de sensibiliser autour de la problématique des violences conjugales, de venir évoquer les représentations qui existent, tout en étant un support à l'échange. Il recouvre six thématiques : la relation de couple, le processus des violences conjugales, la parentalité, l'estime de soi, les ressources juridiques et personnelles, locales et nationales.



#### ➤ Activité de la mission de prévention en 2024

En 2024, ce sont plus de 10 interventions « Est-ce Aimer ? » qui ont été réalisées, soit dans le cadre d'ateliers de prévention et de sensibilisation, soit pour des rencontres de présentation de l'outil ou bien encore pour la tenue de stand de prévention. 325 professionnel.les, bénévoles ou étudiant.es ont pu bénéficier d'une intervention. Suite à nos actions de prévention, ces professionnel.les formé.es à l'animation du jeu « Est-ce Aimer ? » sont depuis, en capacité d'animer ou de co-animer des temps d'intervention avec cet outil pour sensibiliser et prévenir des violences conjugales.

Plus de **120 heures** ont été accordées à la préparation des actions et à leurs mises en œuvre. **325 personnes** ont pu être sensibilisées ou formées aux mécanismes et repérage des violences conjugales. 8 exemplaires du jeu ont été vendus à des partenaires pour animer eux-mêmes des actions de sensibilisation.

## SYNTHESE DES ACTIONS

Nombre d'action	Dates	Type d'action	Structure demandeuse	Lieu d'intervention	Modalité d'intervention	Durée de l'intervention	Nombre de participants
1	13-févr	Sensibilisation	Réseau VIF Redon	Redon	Présentiel	2h00	8
2	05-mars	Achat du jeu Est-ce aimer ?	Réseau VIF Redon	Redon	Colis	-	-
3	08-mars	Sensibilisation	Publicis (Entreprise)	Rennes, Lyon, Paris	Visioconférence	2h00	50
4	18-mars	Achat du jeu Est-ce aimer ?	EREA Jean Bart	Redon	Colis	-	-
5	18-mars	Achat du jeu Est-ce aimer ?	Lycée Professionnel Beaumont	Redon	Colis	-	-
6	10-avr	Sensibilisation	Lycée Retiers	Retiers	Présentiel	4h00	35
7	15-mai	Sensibilisation	Centre de Psycho Trauma	Rennes	Présentiel	3h00	6
8	30-mai	Formation aux violences	Bénévoles Asfad de la Maison des femmes Gisèle-Halimi	Rennes	Présentiel	2h00	10
9	06-juin	Formation aux violences	Askoria	Rennes	Présentiel	7h00	170
10	15-oct	Formation aux violences	Association Femmes et Cinéma (Paris)	Rennes	Présentiel	3h00	8
11	02-déc	Formation pour animer Est-ce aimer ?	Centre hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil - Hôpital de jour pour enfants	Montargis (Orléans)	Visioconférence	2h00	18
12	11-déc	Sensibilisation	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL - Préfecture)	Rennes	Présentiel	2h00	8
13	13-déc	Formation	Solidarité femmes 49 - Associations du réseau FNSF	Angers	Présentiel	3h30	12

### ➤ Les besoins de la mission en 2025

De nombreuses sollicitations d'intervention autour de l'outil « Est-ce aimer ? » nous parviennent régulièrement au niveau du territoire local, national et d'outre-mer, bien qu'aucune communication n'ait encore été effectuée. Certain.es partenaires souhaitent acquérir cet outil pour leur établissement, être formé.es à l'animer ou encore demandent à l'Asfad d'intervenir directement auprès des publics qu'ils.elles accompagnent. La recherche de financements pour déployer cette mission, par le biais d'Appels à projet, reste sans succès jusqu'à ce jour.

Le manque de moyen en termes de ressources humaines et de temps dédié à cette mission, limite fortement le déploiement des actions de prévention.

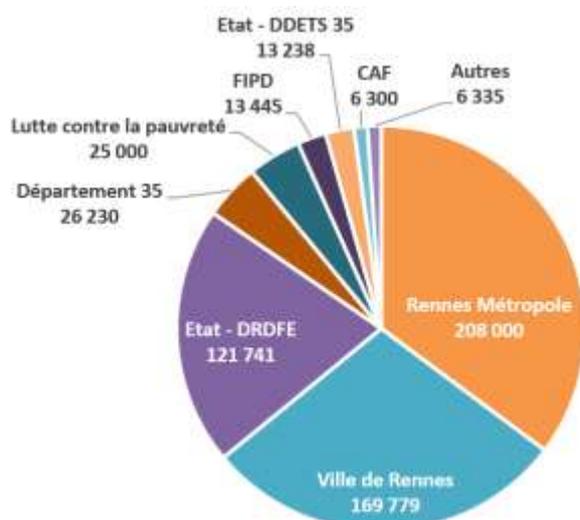


### 3.3.3. Les formations réalisées en 2024

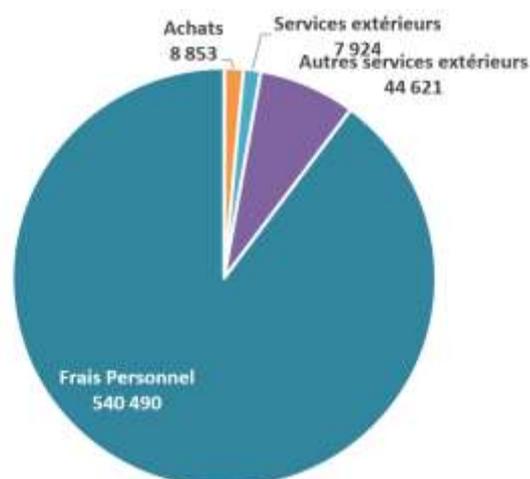
FORMATIONS COLLECTIVES INSCRITES AU PLAN DE FORMATION DE 2024				
Dates	Nb d'heures	Intitulé de la formation	Participant-e-s	Organisme de formation
Janvier	1,5 jours	Formation au logiciel usagers	Equipe Accueil, Ecoute et Prévention	Paxtel
Janvier	2 demi-journées	Gestion de crise : techniques d'écoute et d'entretien pour gérer la crise	Toute l'équipe + Pôle Cohésion sociale	CHU de Rennes
Février	2 journées	Accueil et accompagnement des femmes étrangères victimes de violences	3 professionnel-le-s du service Accueil, Ecoute et Prévention (TS, Psycho, Juriste)	ADRIC
Mars	1 journée	Formation statistiques	Directrice de Pôle, Assistante de Pôle, RDS Asfad MDF GH, Secrétaire Asfad MDF GH	Paxtel
Juin et Novembre	1/2 journée	Formation sécurité-incendie	Toute l'équipe du service Asfad + chargées d'accueil de la MDF GH	R2S Formation
Octobre	1 journée	Formation Droits des étrangers	Equipe Accueil, Ecoute et Prévention	Asfad
Octobre	1 journée	Formation justice : droit pénal des victimes de violences et droit de la famille	Toute l'équipe + équipe des ISCG	Maison des avocats + CIDFF 35

## 4. LES FINANCEMENTS

**FINANCEMENTS ASFAD 2024**



**CHARGES ASFAD 2024**  
(Hors dotation d'amortissements et provisions)



Le service d'Accueil de jour, d'Ecoute et de Prévention de la Maison des femmes Gisèle-Halimi enregistre en fin d'année un déficit avant quote-part des résultats faits en commun de 16 k€. Sur la base du budget accordé initialement, le déficit était prévu à hauteur de 32 k€, et les charges prévisionnelles ont été maîtrisées et des recettes complémentaires ont été perçues, permettant ainsi de réduire le déficit prévisionnel de moitié.

Le résultat après répartition de la quote-part des opérations faites en commun (avec le CHU) est de près de 6 k€.

## 5. LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

### ➤ **Installation de l'activité et aménagement du jardin**

En 2024, la Maison des femmes Gisèle-Halimi a poursuivi son installation intérieure et le projet de jardin extérieur a été livré grâce aux services d'Annietha Gastard, Responsable d'opération à Territoires. Merci à elle !



Le projet d'aménagement du jardin s'est donc achevé en 2024. La Maison des femmes Gisèle-Halimi bénéficie maintenant d'un beau jardin pour les femmes avec un espace de jeux pour les enfants, une terrasse pour se ressourcer et des carrés potagers pour les ateliers jardinage.

### ➤ **La finalisation du projet de service**

Après plusieurs années de réflexion en équipe, le tout premier projet de Service de l'Accueil de jour, Ecoute et de Prévention de l'Asfad a vu le jour à la fin de l'année 2024. Les travaux de réflexions et d'écriture en équipe avaient déjà démarré en 2022 en parallèle de la construction du projet de maison des femmes sur le territoire rennais. Un pré-projet avait été écrit au regard de l'installation du service au sein de la nouvelle structure. Le service s'étant installé fin 2023, le projet a dû être adapté et précisé dans ses missions, ses modalités d'accueil et d'accompagnement.

Le projet de service 2025-2029 a donc été finalisé fin 2024 et livré en janvier 2025.

### ➤ **Une équipe de bénévoles au rendez-vous**

En septembre 2023, 9 bénévoles avaient été recrutées en prévision de l'ouverture de la Maison des femmes Gisèle-Halimi dans l'idée de renforcer l'accueil des femmes et des enfants aux côtés des professionnel-le-s du service. Au cours de l'année 2024, trois d'entre elles nous ont quitté pour prendre congés ou pour de nouvelles opportunités professionnelles. Elodie, Frédérique, Jacqueline, Joëlle, Martine et Zoé ont permis de soutenir l'équipe sur les jours d'ouverture de grand flux et de proposer leur aide pour l'organisation de temps forts, d'ateliers cuisine ou bien encore pour trier, ranger, réceptionner les dons et les distribuer. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous passer d'elles. Un immense merci pour leur engagement à nos côtés ! Fin 2024, une nouvelle campagne de recrutement bénévoles a été lancée. En 2025, de nouvelles recrues rejoindront l'équipe.

### ➤ **La mise en route d'un logiciel usagers pour garantir la RGPD**

En 2023, un cahier des charges pour la recherche d'un logiciel adapté à l'activité du service a été élaboré pour recueillir les besoins : gagner en efficacité et en temps de travail, éviter les pertes de données, fluidifier le suivi des femmes accueillies, faire ressortir des statistiques plus fiables et plus détaillées, mais également respecter la RGPD. Ce fut un travail d'ampleur pour qu'en 2024 l'équipe des écoutant.es puissent basculer sur un nouvel outil. Le choix d'un logiciel adapté à l'activité d'Accueil de jour et d'Ecoute ne fut pas sans peine car aucun logiciel ne correspondait aux missions très spécifiques confiées au service, et que le logiciel privilégié sera à développer pour répondre au plus près des besoins des professionnel.les. En 2024, l'équipe a progressivement basculé sur le logiciel à partir du mois mars. Toute l'année fut consacrée à un travail d'appropriation et d'ajustement des paramétrages en fonction des besoins. En 2025, il restera encore un peu de travail pour le faire évoluer.

➤ **Le 19 novembre 2024 : visite du parrain de la Maison des femmes Gisèle-Halimi**

La Maison des femmes Gisèle Halimi a fêté ses 1 an le 19 novembre 2024 en présence de son parrain, le Dr Denis MUKWEGE. Cet évènement, à destination, des femmes bénéficiaires, des professionnel.les, des partenaires et des acteurs locaux, a été rythmé par des ateliers, des expositions et des moments de partage et de convivialité. La 1<sup>ère</sup> bougie a été soufflée en musique grâce à la venue de l'orchestre national de Bretagne. Cette journée s'est ensuite clôturée par un temps d'échange avec le Dr Denis MUKWEGE.



## 6. LA FEUILLE DE ROUTE 2025

### 6.1 Le développement du pouvoir d'agir des femmes

Notre service parie sur l'expertise des femmes à propos de leurs situations et de leurs parcours. Personne n'est mieux placé qu'elles pour nous aider à faire preuve de vigilance, pour témoigner, pour imaginer des modes d'organisation et prendre des initiatives qui aillent dans le sens de leurs besoins. Les accompagner dans cette démarche participe à leur parcours de reconstruction en ceci qu'elles peuvent se mobiliser sur les capacités et les compétences qui leur ont été déniées dans leur vécu de violence. 2025 verra donc apparaître un Conseil des Femmes qui participera directement à la vie de la structure, permettant de porter des projets, de faire remonter des besoins ou d'être vigilant au bien-être des personnes accueillies ou accompagnées.

### 6.2 Le déploiement de la « Mission Prévention »

La lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales passe, entre autres, par la nécessité de prévenir et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes afin d'éviter les situations à risques ou mieux les repérer. Un des objectifs du service d'Accueil de jour, Ecoute et Prévention est donc de développer la prévention au niveau primaire. Les demandes d'intervention auprès des professionnel.les du social, du soin, du paramédical, de l'enseignement, des équipements de quartier ou des collectivités sont nombreuses, ainsi que les demandes en établissements scolaires. Mais le manque de ressources humaines n'a pas permis de répondre à toutes ces demandes.

La Mission prévention restant limitée dans ses actions par le manque de moyens, 2025 sera l'année de recherches de financements afin d'aller plus loin sur cet axe de développement.

### 6.3 La stabilisation de nos missions via l'application du projet de service

Le projet de service a été finalisé pour sa première version à la fin de l'année 2024. A ce titre, 2025 sera l'occasion de stabiliser nos missions via ce document de cadrage. Nous pourrons dès lors nous y référer pour vérifier le sens de nos actions, leurs visées, ainsi que les moyens qui sont à notre disposition pour y parvenir. Nous pourrons également reprendre nos axes de développement sur une base solide et pérenne. Bien sûr, nous serons vigilants à vérifier régulièrement s'il répond exactement aux enjeux que nous observons dans notre pratique, et avons prévu des temps réguliers pour venir nous confronter à lui et le confronter à la réalité de terrain.

## 6.4 Le développement de l'accompagnement à la parentalité

Beaucoup de femmes que nous accompagnons se trouvent être mères. Dans un contexte de violences conjugales, l'enfant peut vivre un retentissement de ce dont il a été victime, et cela peut avoir une incidence sur de nombreux plans de sa vie. Notamment, il n'est pas rare de repérer des liens parents-enfants abimés par ce vécu, un fonctionnement familial impacté, un flou dans les rôles, une difficulté dans la communication. Nous avons idée qu'accompagner les mères est au bénéfice secondaire des enfants, et par conséquent, nous pensons qu'un accompagnement plus resserré des mères quant à leur parentalité peut s'avérer précieux. Des ateliers de yoga mère-enfant existent déjà et portent leurs fruits. Aussi, nous souhaitons continuer à développer ce type d'accompagnements en 2025, pourquoi pas via des groupes de paroles spécifiques, d'autres ateliers d'expressions, des entretiens mère/enfant.



***Remerciements à toute l'équipe !***

*Portraits réalisés par Alicia RENAULT*